

termes les plus touchans de reconnoître son tort, & de rentrer dans son devoir.

La Princesse avoit bien regardé jusqu'à présent le Comte d'Inverness comme celui qui lui faisoit le plus d'ombrage ; mais quoique son mécontentement n'eut paru ouvertement que depuis que le Prince son Fils avoit été ôté des mains de Mademoiselle de Schelden, elle n'avoit pas laissé de s'expliquer encore d'une maniere très-favorable à Mylord Dumbar, & n'avoit jamais témoigné au Chevalier de St. George le moindre déplaisir de ce que ce Seigneur eût été nommé Gouverneur du Prince son Fils. De là vint que le Chevalier de St. George parut d'autant plus surpris lorsque dans une conversation qu'il eut le 5. avec une personne, qu'il sçavoit avoir tâché de dissuader la Princesse de faire un aussi grand tort à son Epoux, & à elle-même, il aprit qu'elle étoit encore plus inquiète au sujet du Mylord Dumbar que du Comte d'Inverness, sous prétexte que la Religion du Prince étoit en danger, & que la Princesse étoit persuadée que ces deux Seigneurs étoient désagréables aux amis du Chevalier de St. George en *Angleterre*, & que leur résidence auprès de sa personne étoit le plus grand obstacle à leur rétablissement.

Le Comte d'Inverness fut sensiblement touché de ce procédé de la Princesse, & comme il apprehendoit qu'on ne lui imputât, quoiqu'à tort, la division qui étoit entre les deux Epoux, il supplia très-humblement le Chevalier de St. George de lui permettre de se retirer, & il l'auroit fait sans les ordres expréz qui lui furent donnez de rester. Le Chevalier de St. George lui déclara en même-tems, aussi-bien qu'à Mylord Dumbar, qu'ils ne pouvoient lui donner une preuve plus éclatante de leur